

La charité conjugale

Questions

5. Quelles sont les deux effets du sacrement du mariage ? Quelles sont les qualités qui caractérisent la charité conjugale ?
6. *Aimer c'est tout donner* : Doit-il y avoir des limites que l'autre ne doit pas franchir ? Faudrait-il au contraire tout accepter ? Quels peuvent être les critères de discernement ?
7. Comment vivre pratiquement la charité conjugale dans chaque domaine de la vie du foyer ? (domaine spirituel, domaine moral, domaine affectif, domaine physique)
8. Quels sont les cinq langages d'amour ? Pourquoi sont-ils importants ? Quel est le langage de l'amour de mon conjoint et comment est-ce que je le parle¹ ?

Annexes

5. Première épître de St Paul aux Corinthiens 13, 1-13

J'aurais beau parler toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, s'il me manque la charité, je ne suis qu'un cuivre qui résonne, une cymbale retentissante. J'aurais beau être prophète, avoir toute la science des mystères et toute la connaissance de Dieu, j'aurais beau avoir toute la foi jusqu'à transporter les montagnes, s'il me manque la charité, je ne suis rien. J'aurais beau distribuer toute ma fortune aux affamés, j'aurais beau me faire brûler vif, s'il me manque la charité, cela ne me sert à rien. La charité prend patience ; la charité rend service ; la charité ne jalouse pas ; elle ne se vante pas, ne se gonfle pas d'orgueil ; elle ne fait rien d'inconvenant ; elle ne cherche pas son intérêt ; elle ne

s'empporte pas ; elle n'entretient pas de rancune ; elle ne se réjouit pas de ce qui est injuste, mais elle trouve sa joie dans ce qui est vrai ; elle supporte tout, elle fait confiance en tout, elle espère tout, elle endure tout. La charité ne passera jamais. Les prophéties seront dépassées, le don des langues cessera, la connaissance actuelle sera dépassée. En effet, notre connaissance est partielle, nos prophéties sont partielles. Quand viendra l'achèvement, ce qui est partiel sera dépassé. Quand j'étais petit enfant, je parlais comme un enfant, je pensais comme un enfant, je raisonnais comme un enfant. Maintenant que je suis un homme, j'ai dépassé ce qui était propre à l'enfant. Nous voyons actuellement de manière confuse, comme dans un miroir ; ce jour-là, nous verrons face à face. Actuellement, ma

¹ Cette dernière sous-question pourrait être omise pendant la réunion domvs.

connaissance est partielle ; ce jour-là, je connaîtrai parfaitement, comme j'ai été connu. Ce qui demeure aujourd'hui, c'est la foi, l'espérance et la charité ; mais la plus grande des trois, c'est la charité.

6. Catéchisme de l'Église Catholique

1638 « Du mariage valide naît entre les conjoints un lien de par sa nature perpétuel et exclusif ; en outre, dans le mariage chrétien, les conjoints sont fortifiés et comme consacrés par un sacrement spécial pour les devoirs et la dignité de leur état » (CIC, can. 1134).

1639 Le consentement par lequel les époux se donnent et s'accueillent mutuellement, est scellé par Dieu lui-même (cf. Mc 10, 9). De leur alliance « une institution, que la loi divine confirme, naît ainsi, au regard même de la société » (GS 48, § 1). L'alliance des époux est intégrée dans l'alliance de Dieu avec les hommes : « L'authentique amour conjugal est assumé dans la charité divin » (GS 48, § 2).

1640 Le lien matrimonial est donc établi par Dieu lui-même, de sorte que le mariage conclu et consommé entre baptisés ne peut jamais être dissout. Ce lien qui résulte de l'acte humain libre des époux et de la consommation du mariage, est une réalité désormais irrévocable et donne origine à une alliance garantie par la fidélité de Dieu. Il n'est pas au pouvoir de l'Église de se prononcer contre cette disposition de la sagesse divine (cf. CIC, can. 1141).

1641 « En leur état de vie et dans leur ordre, [les époux chrétiens] ont dans le peuple de Dieu leurs dons propres » (LG 11). Cette grâce propre du sacrement du Mariage est destinée à perfectionner la

charité des conjoints, à fortifier leur unité indissoluble. Par cette grâce « ils s'aident mutuellement à se sanctifier dans la vie conjugale, dans l'accueil et l'éducation des enfants » (LG 11 ; cf. LG 41).

1642 Le Christ est la source de cette grâce. « De même que Dieu prit autrefois l'initiative d'une alliance d'amour et de fidélité avec son peuple, ainsi, maintenant, le Sauveur des hommes, Époux de l'Église, vient à la rencontre des époux chrétiens par le sacrement du Mariage » (GS 48, § 2). Il reste avec eux, Il leur donne la force de le suivre en prenant leur croix sur eux, de se relever après leurs chutes, de se pardonner mutuellement, de porter les uns les fardeaux des autres (cf. Ga 6, 2), d'être « soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ » (Ep 5, 21) et de s'aimer d'un amour surnaturel, délicat et fécond. Dans les joies de leur amour et de leur vie familiale Il leur donne, dès ici-bas, un avant-goût du festin des noces de l'Agneau :

« Où vais-je puiser la force de décrire de manière satisfaisante le bonheur du mariage que l'Église ménage, que confirme l'offrande, que scelle la bénédiction ; les anges le proclament, le Père céleste le ratifie... Quel couple que celui de deux chrétiens, unis par une seule espérance, un seul désir, une seule discipline, le même service ! Tous deux enfants d'un même Père, serviteurs d'un même Maître ; rien ne les sépare, ni dans l'esprit ni dans la chair ; au contraire, ils sont vraiment deux en une seule chair. Là où la chair est une, un aussi est l'esprit » (Tertullien, ux. 2, 9 ; cf. FC 13).

7. St Jean-Paul II, *Familiaris Consortio*, n. 13

La communion entre Dieu et les hommes trouve son accomplissement définitif en Jésus-Christ, l'époux qui aime et qui se donne comme Sauveur de l'humanité en se l'unissant comme son corps.

Il révèle la vérité originelle du mariage, la vérité du « commencement » et, en libérant l'homme de la dureté du cœur, le rend capable de la réaliser entièrement.

Cette révélation parvient à la plénitude définitive dans le don d'amour que le Verbe de Dieu fait à l'humanité en assumant la nature humaine et dans le sacrifice que Jésus-Christ fait de lui-même sur la croix pour son Épouse, l'Église. Dans ce sacrifice se manifeste entièrement le dessein que Dieu a imprimé dans l'humanité de l'homme et de la femme depuis leur création ; le mariage des baptisés devient ainsi le symbole réel de l'alliance nouvelle et éternelle, scellée dans le sang du Christ. L'Esprit, que répand le Seigneur, leur donne un cœur nouveau et rend l'homme et la femme capables de s'aimer, comme le Christ nous a aimés. L'amour conjugal atteint cette plénitude à laquelle il est intérieurement ordonné, la charité conjugale : celle-ci est la façon propre et spécifique dont les époux participent à la charité du Christ se donnant lui-même sur la croix, et sont appelés à la vivre.

8. Abbé Dantec, *Foyers rayonnants*, chap 10

Le mariage est le sacrement de l'amour et il semble tout naturel qu'il soit aussi un état d'amour. *Toujours plus, toujours*

mieux : ce doit être la devise de tout amour chrétien, de cette « union des cœurs », dont il faut maintenant parler. Immense domaine qu'on ne saurait songer à explorer en entier dans un simple « Guide moral ». Pourtant, il y a un style chrétien de l'union des cœurs. (...)

De quoi donc s'agit-il ? Par union des cœurs, on entend l'affection et la bonne entente, cet accord mystérieux qui règne entre les époux, qui les rapproche l'un de l'autre, les fait vivre à l'unisson, dans une atmosphère de compréhension, de tendresse, de confiance, de complaisance, d'attirance mutuelles. Une attirance qui fait que « l'autre » a une valeur unique, irremplaçable, étant (dans un sens très profond, malgré l'ironie que l'usage a attaché au mot) comme « la moitié » de soi-même.

Mais il faut ajouter, avec S. S. Pie XII (29-10-51), que l'amour conjugal présuppose et exige, comme un de ses éléments les plus solides, le respect et l'estime mutuelle. Ceci est tellement vrai que « le bonheur dans le mariage est en raison directe de ce respect mutuel entre les époux jusque dans leurs relations intimes ».

Peut-être n'est-il pas inutile de signaler, aussi, la place que tient dans l'amour conjugal, la reconnaissance mutuelle pour toute l'aide et pour tous les services reçus l'un de l'autre.

« Union des cœurs », dit à son tour P. Dufoyer, « elle comporte tous les éléments sentimentaux et affectifs de l'amour, ceux qui constituent cette douceur de se revoir, de vivre côte à côte, d'éprouver de la joie l'un près de l'autre, d'adhérer l'un à l'autre, de se compléter l'un l'autre, de s'épanouir

l'un par l'autre, de vouloir se rendre heureux mutuellement. » (...)

« La première, et, d'une certaine manière, la grande œuvre du mariage, en tout cas, celle qui conditionne la réussite de tout le reste, c'est de cultiver cet amour qui peut et doit croître jusqu'à la fin de la vie, s'intensifier sans cesse, s'enrichir d'année en année. Et lors que les époux ont été capables de réaliser leur vocation, ce n'est pas à vingt ans que leur amour est le plus beau, ce n'est pas le jour de leurs noces, c'est au soir de leur vie, lorsqu'il s'est enrichi de tout ce que l'existence leur apporte et de tout ce qu'ils ont pu cultiver en eux de capacité d'aimer » (Chanoine Leclercq, *Le Mariage Chrétien*). (...)

Se comprendre ne suffit pas, il faut encore s'adapter l'un à l'autre. Car le vrai problème est de s'aimer tel qu'on est et tel qu'on se connaît. « Au temps des fiançailles, les futurs époux n'ont, somme toute, l'un de l'autre, qu'une connaissance assez fautive, et en tout cas superficielle. Ce n'est qu'après plusieurs mois, voire plusieurs années de mariage, que les époux commencent à se connaître tout à fait bien. » (P. Dufoyer).

L'adaptation ne doit pas être entendue dans un sens défavorable. Il ne s'agit pas d'approuver, ni surtout de favoriser les défauts ou les vices de l'autre. Cette « adaptation » - là serait une trahison et donc tout le contraire de l'amour chrétien. Aimer quelqu'un ce n'est pas aimer ses défauts, mais l'aimer assez pour l'aimer quand même malgré ses défauts. Aimer un être c'est l'aimer tel qu'il est, et non tel qu'on voudrait qu'il fût, mais c'est vouloir toujours qu'il devienne meilleur.

L'adaptation ce sera l'acceptation souriante des divergences inévitables ; ce sera l'adoption de compromis nécessaires ; ce sera la « politique des concessions » mutuelles. Il faut entre les rouages de l'huile ; de même faut-il entre les époux les adaptations dictées par l'amour-charité, autant que par les exigences de la bonne harmonie. En dehors de cette souplesse et de cette bonne volonté mutuelle, il n'y a pas de bonne entente possible dans un foyer.

9. Pour aller plus loin

St François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, ch. 38.

« Le mariage est un grand sacrement, je dis en Jésus-Christ et en son Église » ; « il est honorable à tous », en tous et en tout, c'est-à-dire en toutes ses parties : à tous, car les vierges mêmes le doivent honorer avec humilité ; en tous, car il est également saint entre les pauvres comme entre les riches ; en tout, car son origine, sa fin, ses utilités, sa forme et sa matière sont saintes. C'est la pépinière du christianisme, qui remplit la terre de fidèles pour accomplir au ciel le nombre des élus ; si que la conservation du bien du mariage est extrêmement importante à la république, car c'est sa racine et la source de tous ses ruisseaux.

Plût à Dieu que son Fils bien-aimé fût appelé à toutes les noces, comme il fut à celles de Cana : le vin des consolations et bénédictions n'y manquerait jamais, car ce qu'il n'y en a pour l'ordinaire qu'un peu au commencement, c'est d'autant qu'en lieu de Notre Seigneur on y fait venir Adonis, et Vénus en lieu de Notre Dame. Qui veut avoir des agnelets beaux et mouchetés,

comme Jacob, il faut comme lui présenter aux brebis, quand elles s'assemblent pour parier, des belles baguettes de diverses couleurs ; et qui veut avoir un heureux succès au mariage, devrait en ses noces se représenter la sainteté et dignité de ce sacrement ; mais en lieu de cela, il y arrive mille dérèglements en passe-temps, festins et paroles : ce n'est donc pas merveille, si les effets en sont déréglés.

J'exhorte surtout les mariés à l'amour mutuel, que le Saint-Esprit leur recommande tant en l'Écriture. O mariés, ce n'est rien de dire : « Aimez-vous l'un l'autre de l'amour naturel », car les païens de tourterelles font bien cela ; ni de dire : « Aimez-vous d'un amour humain », car les païens ont bien pratiqué cet amour-là ; mais je vous dis, après le grand Apôtre : « Maris, aimez vos femmes, comme Jésus-Christ aime son Église ; o femmes, aimez vos maris comme l'Église aime son Sauveur ». Ce fut Dieu qui amena Eve à notre premier père Adam, et la lui donna à femme : c'est aussi Dieu, mes amis, qui de sa main invisible a fait le nœud du sacré lien de votre mariage, et qui vous a donnés les uns aux autres ; pourquoi ne vous chérissez-vous d'un amour tout saint, tout sacré, tout divin ?

Le premier effet de cet amour, c'est l'union indissoluble de vos cœurs. Si on colle deux pièces de sapin ensemble, pourvu que la colle soit fine, l'union en sera si forte qu'on fendrait beaucoup plus tôt les pièces ès autres endroits, qu'en l'endroit de leur jonction ; mais Dieu conjoint le mari à la femme en son propre sang : c'est pourquoi cette union est si forte, que plutôt l'âme se doit séparer du corps de l'un et de l'autre, que non pas le

mari de la femme. Or cette union ne s'entend pas principalement du corps, ains du cœur, de l'affection et de l'amour. Le second effet de cet amour doit être la fidélité inviolable de l'un à l'autre. Les cachets étaient anciennement gravés ès anneaux que l'on portait aux doigts, comme même l'Écriture Sainte témoigne ; voici donc le secret de la cérémonie que l'on fait ès noces : l'Église, par la main du prêtre, bénit un anneau, et le donnant premièrement à l'homme, témoigne qu'elle scelle et cache son Cœur par ce sacrement, afin que jamais plus ni le nom ni l'amour d'aucune autre femme ne puisse entrer en icelui, tandis que celle-là vivra, laquelle lui a été donnée ; puis l'époux remet l'anneau en la main de la même épouse, afin que réciproquement elle sache que jamais son cœur ne doit recevoir de l'affection pour aucun autre homme, tandis que celui vivra sur terre, que Notre Seigneur vient de lui donner.

Le troisième fruit du mariage, c'est la production et légitime nourriture des enfants. Ce vous est grand honneur, o mariés, de quoi Dieu voulant multiplier les âmes qui le puissent bénir et louer à toute éternité, il vous rend les coopérateurs d'une si digne besogne, par la production des corps dans lesquels il répand, comme gouttes célestes, les âmes en les créant, comme il les crée en les infusant dedans les corps. (...)

L'amour et la fidélité, jointes ensemble, engendrent toujours la privauté et confiance ; c'est pourquoi les saints et saintes ont usé de beaucoup de réciproques caresses en leur mariage, caresses vraiment amoureuses mais chastes, tendres mais sincères. Ainsi Isaac

et Rébecca, la plus chaste paire des mariés de l'ancien temps, furent vus par la fenêtre se caresser en telle sorte, qu'encore qu'il n'y eût rien de déshonnête, Abimélech connut bien qu'ils ne pouvaient être sinon mari et femme. Le grand saint Louis, également rigoureux à sa chair et tendre en l'amour de sa femme, fut presque blâmé d'être abondant en telles caresses, bien qu'en vérité il méritât plutôt louange de savoir démettre son esprit martial et courageux à ces menus offices, requis à la conservation de l'amour conjugal ; car bien que ces petites démonstrations de pure et franche amitié ne lient pas les cœurs, elles les approchent néanmoins, et servent d'un agencement agréable à la mutuelle conversation. (...)

Au demeurant, le support mutuel de l'un pour l'autre doit être si grand, que jamais tous deux ne soient courroucés ensemble et tout à coup, afin qu'entre eux il ne se voie de la dissension et du débat.

Les mouches à miel ne peuvent s'arrêter en lieu où les échos et retentissements et redoublements de voix se font, ni le Saint-Esprit certes en une maison en laquelle il y ait du débat, des répliques et redoublements de crieries et altercations. Saint Grégoire Nazianzène témoigne que de son temps les mariés faisaient fête au jour anniversaire de leurs mariages. Certes, j'approuverais que cette coutume s'introduisit, pourvu que ce ne fût point avec des appareils de récréations mondaines et sensuelles, mais que les maris et femmes, confessés et communiés en ce jour-là, recommandassent à Dieu, plus fervemment que l'ordinaire, le progrès de leur mariage, renouvelant les bons propos de le sanctifier de plus en plus par une réciproque amitié et fidélité, et reprenant haleine en Notre Seigneur pour le support des charges de leur vacation.